



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de la
Haute-Saône**

CCVG - REÇU LE

18 JUIL. 2025

Service Urbanisme Habitat et Constructions
Cellule Planification
Affaire suivie par : Pascal SCHÄR
Tél : 03 63 37 92 72
mél : pascal.schar@haute-saone.gouv.fr

Vesoul, le **16 JUIL. 2025**

Monsieur le Président,

Vous avez transmis votre projet de modification n° 1 du plan local d'urbanisme de Valay, afin qu'il soit soumis à l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Cette modification du document d'urbanisme doit permettre le déclassement d'une partie de la zone AUY au profit d'une zone Nc incluant un secteur de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL) pour l'implantation d'une cabane de chasse.

La commission s'est réunie vendredi 11 juillet 2025 pour examiner ce projet que vous avez présenté et a émis :

A) **un avis favorable** à l'unanimité au titre de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (L.1 53-16 du Code de l'urbanisme),

B) **un avis favorable** à l'unanimité en matière de création de STECAL (L.151-13 du Code de l'urbanisme), **sous réserve :**

d'ajouter dans le règlement du plan local d'urbanisme, qu'une seule construction sera autorisée sur le STECAL

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur départemental des territoires
président de séance

Didier CHAPUIS

Monsieur Alain BLINETTE
Président de la Communauté de communes
Val de Gray
ZAC Gray Sud – Rue André Marie Ampère
70100 GRAY

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône
24, boulevard des Alliés – CS 50389
70014 Vesoul Cedex
Tél : 03 63 37 92 00 – mél : ddt@haute-saone.gouv.fr
Site internet : <http://www.haute-saone.gouv.fr>